

Chaque résidence du Centre Départemental Gériatrique de l'Indre déploie au quotidien des actions permettant de :

- Prendre soin du résident et accompagner sa famille tout au long du séjour,
- Améliorer le confort et le bien-être du résident et de sa famille,
- Améliorer l'accompagnement des personnes âgées désorientées,
- Favoriser l'autonomie du résident,
- S'inscrire dans une démarche d'individualisation du projet de vie.

Les valeurs humanistes qui guident toutes ces actions sont : **le respect de la personne, de son intimité, de son espace personnel, de sa liberté d'aller et venir, de la liberté de choix et de prise de décision du résident, dans toute la mesure du possible.**

Pour l'équipe soignante la prise en charge des résidents passe par :

l'échange, l'écoute, la tolérance, la courtoisie, l'implication, le professionnalisme, l'évaluation des compétences...

L'équipe de votre résidence vous souhaite un bon séjour

Description de la résidence

La Résidence Louis Balsan possède 68 lits d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes. Ouverte en 2006 elle est située à Châteauroux dans le quartier « IUT/Balsan ».

La résidence construite sur 2 niveaux comporte :

- ❖ 1 hall d'accueil-salon, en cas de fermeture une sonnette est située à l'extérieur, près de l'ascenseur.

- ❖ 66 chambres individuelles équipées d'une douche, d'un lavabo et de WC dont 2 sont communicantes.
- ❖ 1 chambre double équipée d'une douche, d'un lavabo et de WC.
- ❖ 2 salles à manger qui permettent en outre le regroupement des résidents à l'occasion d'animations, de fêtes, d'anniversaires.
- ❖ 2 salons dans les étages (dont salon de lecture, salon de télévision...)
- ❖ 1 salle de bain au rez-de-chaussée équipée d'une baignoire adaptée au handicap et d'un chariot douche à l'étage.

L'accès aux salles de bain collectives est libre pour les personnes ne nécessitant pas l'aide du personnel soignant.

Les chambres possèdent en outre :

- ❖ 1 lit, 1 table de chevet, 1 chaise, 1 fauteuil, 1 commode.

Les résidents, le souhaitant, peuvent personnaliser leur chambre avec des meubles ou décorations, en veillant à ne pas encombrer les locaux et à ne pas introduire de matériels défectueux.

Les objets, meubles ou matériels personnels nécessitant un entretien particulier sont à la charge du résident.

Il est conseillé de continuer à souscrire une assurance responsabilité civile.

- ❖ 1 appel malade dans la chambre et dans le cabinet de toilette
- ❖ 1 prise télévision : la résidence permet la réception de la TNT. Les téléviseurs ne sont pas fournis et comme à domicile ils doivent être adaptés pour recevoir la TNT.
- ❖ 1 prise téléphonique qui permet au résident de faire installer sa propre ligne téléphonique, qu'il gère directement.

Les espaces extérieurs

Un parking est à la disposition des résidents et de leur famille.

Un patio paysager est accessible aux personnes, il est aménagé de salons de jardin à la belle saison.

La vie dans la résidence

Une aide aux repas est assurée par le personnel soignant en fonction du besoin des résidents. A titre indicatif, les horaires des services sont :

Petit déjeuner	8h00
Déjeuner	12h00
Goûter	16h00
Dîner	18h30

En cas de problèmes de santé les résidents sont servis en chambre.

Les résidents peuvent partager leur repas dans les salles à manger avec leurs proches de manière ponctuelle. Des tickets repas sont disponibles auprès du service accueil et gestion des séjours (site principal – Les Grands Chênes). Les repas seront alors commandés auprès de la résidence au plus tard 4 jours avant.

Un bilan nutritionnel mensuel est réalisé par la diététicienne et l'équipe soignante, et peut entraîner la mise en place de régimes alimentaires adaptés sur prescription médicale.

L'aide apportée au résident est individualisée suivant ses besoins (état de santé, fatigabilité...)

Le personnel soignant favorise le maintien de l'autonomie du résident par l'accompagnement des actes de la vie quotidienne. Il est assisté d'un temps de psychologue.

Des activités collectives ou individualisées sont proposées par un animateur. L'information concernant les animations est faite par le personnel et par affichage.

Les résidents peuvent recourir à un service de coiffure à domicile, 1 salon est à leur disposition ; les frais sont alors à leur charge.

Le courrier est distribué et relevé tous les jours sauf les dimanches et jours fériés.

1 arrêt de bus se trouve à proximité de la résidence.

Les visites sont libres tout au long de la journée dans le respect des résidents, de l'organisation du service, de la vie communautaire et de la confidentialité en particulier au moment des repas (prise de médicaments, ...).

Résidence Louis Balsan

Etablissement d'Hébergement pour
Personnes Agées Dépendantes : 68 lits

Vos contacts

Dr Lahcen BOUZIDI,
praticien hospitalier,
reçoit sur rendez-vous

Mme Josiane REYGAUD,
cadre de santé paramédical
reçoit sur rendez-vous

Mme Anna CALIXTE,
agent d'accueil
lundi toute la journée

Adresse

Résidence Louis Balsan
Centre Départemental Gériatrique de l'Indre
65, avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux

 02 54 01 14 00

Fax 02 54 01 14 55